

SÛRETÉ

Revue semestrielle d'informations de l'Autorité de Sûreté de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma & du Port Autonome de Lomé



Le Togo, une référence mondiale en sûreté de l'aviation civile

Le réseau ASKY





SOMMAIRE

4	Editorial Une culture de sûreté au service de la performance nationale	19	Une formation sur le genre et les violences basées sur le genre au ministère des Transports
6	ASAIGE-PAL : Prise de service du nouveau Coordonnateur	21	Tout savoir sur la consommation du sel (ou chlorure de sodium)
8	Le Togo, une référence mondiale en sûreté de l'aviation civile	23	Comment faire une demande du certificat de nationalité togolaise
9	Coopération Togo-USA : Un don d'équipements pour renforcer la sûreté à l'aéroport de Lomé	25	TOGO : À Glidji Kpodji, la 362 ^e édition de la prise de la pierre sacrée appelle à l'union et à la vigilance
11	Former pour transformer : La sûreté de l'aviation civile togolaise en action	26	Les gestes qui sauvent : Cas de la crise cardiaque
14	Gestion de crise : Comment renforcer la coordination nationale	27	Trucs et Astuces: Comment se débarrasser des mouches à la maison

SÛRETÉ INFO N°020

N°0640/23/06/2022/HAAC

Directeur Général

Lt-Col KILIMTEOU Esohanam A

Directrice de publication &

Rédactrice en chef

DJATO Yatimpou

Comité de rédaction

DJATO Yatimpou
BOKOSSA Tyhira Hébeline
SINGO Tellah Waké
AVEKO Dzigbode Kossiwa
TIFAYA Kotolbéna
BAVI Kpadé

Contribution

KPANTE Nikabou

Secrétariat de rédaction

BOKOSSA Tyhira Hébeline

Distribution et Marketing

AVEKO Dzigbode Kossiwa

NAPO-KOURA Tchontchoko

Contact

Tél: (+228) 22 26 26 20

Fax: (+228) 22 26 26 22

E-mail: contact@asaige-pal.gouv.tg

Site Web: www.asaige-pal.gouv.tg

01 BP: 1029 Lomé 01

99, rue 243 Tokoin Wuiti

Infographie et Impression

Relief Communication

Tirage: 2000 exemplaires

Photographie

Millenium Production

Une culture de sûreté au service de la performance nationale



Dans un secteur aussi stratégique et sensible que celui de l'aviation civile, la sûreté n'est pas seulement une exigence réglementaire mais aussi, et surtout, une condition fondamentale pour garantir un environnement sûr et sécurisé en faveur des activités et des voyageurs.

En effet, l'industrie du transport aérien est un secteur exposé,

hautement symbolique, qui cible ceux qui cherchent à frapper fort et vite pour se faire entendre. Cela dit, la menace est évolutive, plurielle, versatile, parfois invisible et imprévisible. Néanmoins, il est recommandé de prévoir l'imprévisible; d'où la sûreté. À la croisée des enjeux de sécurité, de circulation des personnes et des biens, des technologies avancées et de coopération internationale,

la sûreté n'est pas qu'une simple affaire des autorités mais une responsabilité publique majeure. En cela, l'action publique joue un rôle de chef d'orchestre pour fixer les règles, contrôler leur application et coordonner les réponses aux incidents. Ainsi, la sûreté s'impose comme un axe central de l'action publique. Elle doit alors se reposer sur un équilibre entre régulation, anticipation et adaptation.

Au Togo, il est de notre responsabilité d'assurer la sûreté des personnes, des biens, des aéronefs, des navires et des installations sur l'Aéroport International GNASSINGBE Eyadéma et sur le Port Autonome de Lomé, ainsi que leurs dépendances. Le faisant efficacement, par des services de qualité qui renforcent la confiance des usagers des deux plateformes, nous contribuons à réaliser la vision des plus hautes autorités togolaises qui est de faire du Togo un hub de référence en matière de logistique et des transports. Avec un taux de conformité supérieur à 90% obtenu lors de l'audit USAP-CMA conduit en février-mars 2025, classé 1^{er} en Afrique de l'Ouest et du Centre, 2^e en Afrique et 3^e au monde, notre pays a prouvé que c'est possible.

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer ma profonde gratitude à Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président du Conseil, qui a permis à notre aéroport de disposer des équipements de sûreté de dernière génération.

Je félicite particulièrement les

agents opérationnels de l'ASAIGE-PAL, cheville ouvrière du système de sûreté. Je les encourage à poursuivre leur travail avec professionnalisme et dans un esprit d'équipe. Le prestigieux prix, qui hisse notre pays au rang des pays les plus sûrs au monde en matière d'aviation civile et dont nous sommes tous fiers, témoigne de la qualité d'un travail collectif et de l'engagement de tous à œuvrer pour créer une culture de sûreté solide.

Le Togo, étant devenu une référence mondiale en matière de sûreté, il importe de développer davantage cette culture de sûreté. Aussi, plus qu'un cadre réglementaire, la sûreté aérienne doit être une culture partagée, se reposant, entre autres, sur une franche collaboration et la vigilance. Elle doit être viable, transmise et actualisée. Il en est de même pour la sûreté portuaire.

Puisque la sûreté est l'affaire de tout le monde, restons mobilisés et solidaires dans cette mission commune afin que la culture de sûreté soit une réalité aussi bien à l'aéroport qu'au port de Lomé. Nous bâtirons ainsi un environnement sûr et sécurisé pour des activités performantes au service du développement de notre pays, le Togo.

Je vous remercie pour votre fidélité à Sûreté Info, également présente sur notre site web, et vous souhaite une bonne lecture.

Lt-Col KILIMTETOU Essohanam A.

Coordonnateur de l'ASAIGE-PAL

ASAIGE-PAL : Prise de service du nouveau Coordonnateur



Le Lieutenant-Colonel KILIMTETOU Esohanam Adjitim a pris officiellement les rênes de l'ASAIGE-PAL à l'issue d'une cérémonie de passation de service qui s'est tenue le jeudi 28 août 2025 au siège de cette institution. C'était en présence des représentants de la Présidence du Conseil, du Ministère des Transports Routiers, Aériens et Ferroviaires, du Ministère de l'Economie Maritime et de la Protection Côtière, ainsi que des dirigeants des structures partenaires ANAC, SALT, ASECNA, etc.

Prenant la parole, le Colonel ALI Bouwakibé, Coordonnateur de l'ASAIGE-PAL sortant, après avoir rendu grâce à Dieu, l'Eternel des armées, a souligné que son court passage à la tête de la structure n'est

pas symptomatique d'un problème mais simplement une question de repositionnement stratégique pour de meilleurs résultats. Il a ainsi saisi cette occasion pour remercier le Président du Conseil, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE à qui il a rendu un vibrant hommage pour la confiance qu'il a toujours placée en lui.

Cette marque de reconnaissance, il l'a aussi adressée à son prédécesseur, le Général de Brigade ALLAHARE Dimini, Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Togolaises qui, a-t-il dit, lui a facilité l'intégration totale au sein de l'ASAIGE-PAL. Il a remercié le personnel de l'ASAIGE-PAL pour sa franche collaboration et son professionnalisme à tous les niveaux.

Le nouveau Coordonnateur de l'ASAIGE-PAL, le Lieutenant-Colonel KILIMTETOU Essohanam Adjitim a rendu grâce à Dieu pour sa bienveillance et son assistance. Il a exprimé respect, gratitude et remerciements au Président du Conseil pour la confiance placée en sa modeste personne. Il s'est engagé à œuvrer dans le sens de la vision du Président du Conseil qui est de doter notre pays d'un dispositif de sûreté intégré, moderne et performant sur les plateformes aéroportuaire et portuaire.

Il a rendu un hommage appuyé au Coordonnateur sortant « pour son engagement exemplaire et pour ses efforts inlassables par lesquels l'ASAIGE-PAL a su s'affirmer comme acteur incontournable et crédible de la sûreté. » Conscient des réalisations stratégiques effectuées par le Général ALLAHARE Dimini, il a tenu à lui exprimer ses remerciements et sa reconnaissance. Il les a tous rassurés de son engagement à préserver les acquis et à poursuivre dans la même dynamique qu'ils ont su créer à la structure.

À l'endroit de ses collaborateurs, le nouveau Coordonnateur de l'ASAIGE-PAL a réitéré combien la mission de sûreté aéroportuaire et portuaire est exigeante et stratégique. Néanmoins, a-t-il ajouté, il sait pouvoir compter sur l'engagement, le professionnalisme et la loyauté de tous pour maintenir le cap et relever les défis. Car c'est ensemble qu'ils réaliseront efficacement les missions de l'ASAIGE-PAL, tout en agissant sous l'impulsion du Président

du Conseil et en suivant les standards internationaux.

Prenant la parole, M. KONZI Téi, représentant la Secrétaire Générale de la Présidence du Conseil, a souligné l'importance et l'intérêt que les plus hautes autorités togolaises accordent à l'aéroport et au port, lesquels constituent des leviers économiques de premier plan. L'objectif étant de faire de ces sites, des hubs stratégiques pour le transport et le développement du pays, il s'avère nécessaire d'assurer leur protection.

Le même appel a été lancé par le président de la cérémonie, représentant du Général AYEVA Essofa. Dans son allocution, le Commissaire Divisionnaire TCENDO Kpatcha a rappelé l'importance de la sûreté sur les sites aéroportuaire et portuaire, et a précisé les défis y relatifs. Il a salué les efforts du Coordonnateur sortant pour maintenir la dynamique de la structure. Au nouveau Coordonnateur, il a présenté ses félicitations et a formulé des vœux de succès dans ses nouvelles missions.

Pour rappel, l'ASAIGE-PAL est instituée par décret N°2025-017/PR du 22 janvier 2025 et a pour missions d'assurer la sûreté des personnes, des biens, des aéronefs, des navires et des installations sur l'aéroport international GNASSINGBE Eyadéma et sur le port autonome de Lomé, ainsi que leurs dépendances.

Nikabou KPANTE



Le Togo, une référence mondiale en sûreté de l'aviation civile



Pour la première fois de son histoire, le Togo a été honoré par le certificat de reconnaissance du Conseil de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), l'une des plus hautes distinctions dans le domaine de l'aviation civile mondiale. Cette récompense fait suite à l'audit de sûreté USAP-CMA mené par l'OACI du 25 février au 6 mars 2025, au cours duquel le Togo a obtenu un taux de conformité exceptionnel de plus de 90 %. Grâce à ce résultat, notre pays se hisse aux meilleurs rangs: 1^{er} en Afrique de l'Ouest et du Centre, 2^e sur le continent africain et 3^e au monde.

La remise officielle de ce certificat au Colonel IDRISOU Abdou Ahabou, Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile du Togo (ANAC), a eu lieu lors de la 42^e session de l'Assemblée de l'OACI à Montréal au Canada. Cette distinction démontre les avancées majeures réalisées par le Togo en matière de supervision de la sûreté de l'aviation civile et de mise en œuvre des Normes et Pratiques Recommandées (SARP) de l'OACI.

Cette reconnaissance marque une étape historique pour notre pays. Le Togo s'impose désormais, dans la catégorie des États ayant atteint un taux de conformité supérieur à 90 % en matière de sûreté de l'aviation civile, comme l'un des rares pays au monde à avoir bénéficié de cette distinction depuis l'instauration de ce prix par l'OACI.

Cette performance exceptionnelle est le fruit de la vision stratégique et des orientations éclairées du Président du Conseil de la République, Son Excellence Monsieur

Faure Essozimna GNASSINGBE, dont l'implication personnelle a été décisive. Son engagement constant a permis de renforcer la crédibilité du Togo, d'élever l'aviation civile du pays au niveau des standards internationaux les plus élevés et de confirmer Lomé comme un hub aéronautique majeur en Afrique de l'Ouest.

Ce succès illustre également le professionnalisme et la rigueur des acteurs du secteur aéronautique togolais qui, ensemble, ont su répondre aux exigences internationales et hisser notre pays à ce rang prestigieux.

« Cette distinction de l'OACI est avant tout une victoire collective pour le Togo. Si ce prix nous honore, il nous engage aussi à maintenir et à renforcer ce niveau d'excellence pour consolider la place de Lomé comme hub aéronautique de référence en Afrique et dans le monde. Cette reconnaissance internationale nous motive à aller encore plus loin, à innover et à garantir aux compagnies aériennes, aux passagers et à nos partenaires, un environnement aéronautique sûr et fiable », a déclaré le Directeur Général de l'ANAC.

Au-delà de la reconnaissance, ce prix, qui constitue une fierté nationale, envoie un signal fort aux compagnies aériennes, aux investisseurs et aux partenaires internationaux : le Togo est un pays fiable, engagé et crédible dans sa politique de sûreté aéroportuaire.

Il faut souligner que l'Agence Nationale de l'Aviation Civile est l'autorité chargée de la régulation et de la supervision de l'aviation civile au Togo. Elle a pour mission d'assurer la sécurité, la sûreté et la régularité des opérations aériennes, tout en veillant au développement durable du transport aérien, conformément aux normes internationales édictées par l'OACI.

La rédaction

Coopération Togo-USA : Un don d'équipements pour renforcer la sûreté à l'aéroport de Lomé



Dans un contexte mondial où la sécurité du transport aérien demeure une priorité absolue, le Togo franchit une nouvelle étape dans le renforcement des capacités opérationnelles de la mise en œuvre des mesures de sûreté. Grâce à la coopération fructueuse entre le Togo et les États-Unis d'Amérique, l'Aéroport de Lomé a bénéficié d'un appui technique de la Transportation Security Administration (TSA), l'administration américaine en charge de la sûreté des transports.

Composé de quatre (4) scanners corporels de dernière génération et des accessoires, le lot d'équipements destiné à améliorer les dispositifs de contrôles à l'aéroport conformément aux normes et pratiques recommandées par l'OACI, a été officiellement remis au Dr. TINDANO Komlan, Secrétaire Général du Ministère des Transports Routiers, Aériens et Ferroviaires (MTRAF) le 30 juin 2025 par le Chargé d'Affaires de l'Ambassade des États-Unis au Togo, M. Richard C. Michaels. Étaient présents à la cérémonie de remise, la représentante de la TSA, Mme Lori Silcox, des responsables de l'aviation civile togolaise dont le Directeur

Général de l'ANAC, le Colonel IDRISOU Abdou Ahabou, le Coordonnateur de l'ASAIGE-PAL, le Lt-Colonel KILIMTETOU Essohanam A. et d'autres responsables des structures de l'aéroport.

Dans son intervention, M. Richard C. Michaels a souligné que ce don s'inscrit dans une logique de protection des passagers partagée par les deux pays. Il a salué l'engagement du Togo à maintenir un haut niveau de vigilance sur ses infrastructures stratégiques, tout en mettant en avant la confiance mutuelle et la volonté commune de protéger les passagers contre toutes les menaces.

Le Secrétaire Général du MTRAF et le Directeur Général de l'ANAC ont exprimé leur reconnaissance à la TSA. Ils ont salué ce geste qui, au-delà de l'apport de l'expertise, vient raffermir les liens de partenariat stratégique entre les États-Unis d'Amérique et le Togo en matière de sécurité aéroportuaire. Ce geste traduit la volonté commune des deux pays de promouvoir un environnement aérien sûr, fiable et conforme aux normes internationales.

La mise en service desdits équipements est intervenue le 1^{er} septembre lors d'une cérémonie au cours de laquelle, ils ont été officiellement remis au Coordonnateur de l'ASAIGE-PAL (Autorité de Sûreté de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma et du Port Autonome de Lomé). Dans son intervention, celui-ci a rendu un hommage à Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBÉ, Président du Conseil, pour sa vision éclairée et son engagement constant en faveur de la modernisation et du renforcement de la sûreté et de la sécurité de l'aéroport et du port de Lomé. Il a exprimé sa gratitude au MTRAF pour son appui constant, ses orientations éclairées et son suivi rigoureux dans la mise en œuvre des projets structurants qui renforcent la compétitivité et la sûreté des plateformes aéroportuaire et portuaire de Lomé. Il a également remercié l'ANAC pour la confiance placée en l'ASAIGE-PAL en mettant à sa disposition ces équipements stratégiques. Il n'a pas manqué d'exprimer ses remerciements à la TSA pour son appui technique et sa coopération fraternelle. « Ces équipements constituent une avancée majeure dans notre dispositif national de sûreté aérienne et s'inscrit pleinement dans la vision de modernisation et de sécurisation de nos infrastructures de transport. » a-t-il déclaré avant de s'engager à en faire un usage optimal et de conclure qu'avec le



soutien des partenaires aéroportuaires, l'ASAIGE-PAL poursuivra sans relâche les efforts pour renforcer la sûreté aérienne, gage de compétitivité et de crédibilité du Togo comme hub logistique et aérien régional.

Yatimpou DJATO



Former pour transformer : La sûreté de l'aviation civile togolaise en action



Former, c'est informer pour transformer, afin de donner une forme pour un service, dit-on souvent. C'est dans cette optique que l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), soucieuse de sécuriser le transport aérien contre les actes d'intervention illicite, a institué dans l'annexe 17 de la Convention de Chicago, l'obligation pour chaque État contractant de veiller à ce que toute personne chargée de la mise en œuvre des activités de filtrage soit formée conformément au programme national de sûreté de l'aviation civile.

L'engagement du Togo et de l'aéroport international GNASSINGBE Eyadéma

Pour répondre à cette exigence, l'État togolais, par l'Autorité de

Sûreté de l'Aéroport International GNASSINGBE Eyadéma et du Port Autonome de Lomé (ASAIGE-PAL) assure la formation de l'ensemble du personnel impliqué dans la sûreté. Elle organise également des sessions de sensibilisation à l'intention de tous les détenteurs de titres d'accès à la zone de sûreté à accès réglementé.

Cette sensibilisation constitue un pilier transversal pour diminuer les menaces et les vulnérabilités du système de sûreté de l'aviation civile. Elle favorise une culture de vigilance et de questionnement appropriée réduisant ainsi la probabilité d'actes malveillants. La connaissance des responsabilités, des règles d'accès et les circuits d'urgence, réduit les erreurs humaines, les négligences et

autres actes délibérés qui peuvent compromettre le système de sûreté de l'aéroport.

Ainsi, du 30 juillet au 6 août 2025, plusieurs sessions ont été organisées par l'ASAIGE-PAL pour les nouveaux demandeurs de titres d'accès, en prélude à l'obtention de leurs titres d'accès permanents. Ces sessions de sensibilisation leur ont permis d'acquérir une connaissance générale des menaces qui pèsent sur la sûreté de l'aviation civile au niveau international, sous-régional, national et aéroportuaire.

Des formations techniques pour les agents de sûreté

Pour les agents chargés de la mise en œuvre des mesures de sûreté, l'ASAIGE-PAL organise des formations initiales, périodiques et de recyclage.

À ce titre, du 8 au 19 septembre 2025, des sessions de formation consacrées à l'utilisation des équipements de sûreté ont été données aux agents de la police et

de la gendarmerie ; notamment sur les appareils à rayons X classiques, les détecteurs de métaux, les détecteurs de traces d'explosifs, les systèmes de détection d'explosifs et les scanners corporels.

Chaque session s'est déroulée en deux étapes : théorique et pratique. Les participants ont été formés aux procédures de mise en marche de vérification pré-opérationnelle et d'utilisation de ces équipements.

Une démarche proactive pour une aviation plus sûre

Toutes ces initiatives illustrent l'engagement du Togo à respecter les normes internationales en matière de sécurité aérienne. En effet, en formant et en sensibilisant tous les acteurs concernés, l'ASAIGE-PAL contribue activement à renforcer la sécurité du transport aérien et à prévenir les risques liés aux actes malveillants.

Kpadé BAVI



Audits Sûreté à l'AIGE: Rigueur et amélioration en continu

L'Aéroport International GNASSINGBE Eyadéma (AIGE) est l'un des rares aéroports de la sous-région ouest africaine à effectuer des vols directs à destination des USA avec Ethiopian Airlines. L'obtention de l'agrément pour effectuer ces vols a été le fruit d'un long processus d'évaluation, conduit par la Transportation Security Administration (TSA), l'agence américaine en charge de la sûreté dans les transports aux USA. Après la validation de l'audit initial et le premier vol vers les USA en 2016, la TSA a élaboré un programme d'audits périodiques de suivi afin de s'assurer que l'AIGE et Ethiopian Airlines continuent de répondre aux normes de certification pour poursuivre les vols directs à destination des USA.

Dans le cadre dudit programme, et à la suite de l'audit de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), une mission d'auditeurs de la TSA a séjourné à l'AIGE du 30 juillet au 02 août 2025.

Pendant trois (03) jours, ces auditeurs ont évalué l'état de mise en œuvre des mesures de sûreté et les exigences spécifiques de la TSA liées aux vols à destination des USA au niveau aéroportuaire et au sein d'Ethiopian Airlines. L'équipe d'audit a démarré l'évaluation par une revue documentaire, suivie des observations et discussions sur le terrain, afin de s'assurer que la réglementation nationale prend en compte les normes et exigences éditées en matière de sûreté au plan international, et que les procédures opérationnelles, les installations et équipements de sûreté répondent aux normes de performances exigées.

La phase d'observations et d'évaluation sur site a été orientée principalement vers la compagnie Ethiopian, où les auditeurs de la TSA se sont assurés du respect des consignes de sûreté, des spécifications et des normes américaines pour le traitement des passagers et des bagages à destination des USA. Ils ont observé, de bout en



bout, le traitement de cette catégorie de passagers depuis leur arrivée à l'aéroport jusqu'à leur embarquement, en passant par l'enregistrement, le contrôle documentaire et le filtrage de leur personne et de leurs bagages de soute et de cabine.

L'audit de la TSA a été clôturé sur une note de satisfaction. Les deux parties se sont félicitées de son bon déroulement et des efforts constants fournis pour maintenir l'AIGE à un niveau d'excellence élevé en matière de sûreté.

Le succès dudit audit, à l'instar de celui de l'OACI, valorise le travail quotidien accompli par les différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre des mesures de sûreté, et renforce la culture de sûreté à l'AIGE. Au-delà du maintien du certificat pour continuer à opérer des vols directs vers les USA, le niveau de performance confirmé est gage de réputation et de compétitivité de notre aéroport. Il vient renforcer le climat de confiance qui y règne, et où passagers et partenaires de la plateforme se sentent en sécurité.

Kotolbéna TIFAYA

Gestion de crise : **Comment renforcer la coordination nationale**



Dans le cadre du renforcement de la coordination nationale en matière de gestion de crise dans le secteur de l'aviation civile, l'Agence Nationale de l'Aviation Civile du Togo (ANAC) a organisé un séminaire de travail réunissant l'ensemble des acteurs aéroportuaires impliqués dans la riposte aux actes d'intervention illicite.

Y ont pris part notamment les membres de la Cellule Opérationnelle de Crise (COC), de l'Équipe de Gestion de Crise (EGC), de l'Équipe d'Intervention Armée, de l'Équipe de Négociation d'Otages,

ainsi que plusieurs représentants des structures concernées.

Les travaux, qui se sont déroulés du 25 au 29 août 2025 dans la salle polyvalente de l'ASECNA, ont poursuivi deux principaux objectifs ; à savoir :

Se familiariser avec le contenu du Plan National de Gestion de Crises (PNGC) en sûreté de l'aviation civile et identifier des pistes d'amélioration dudit plan, en vue d'assurer une meilleure coordination interinstitutionnelle lors de la gestion d'une crise réelle.

Ouverture des activités

La cérémonie d'ouverture a été marquée par l'allocution du Directeur Général de l'ANAC, le Col Idrissou Abdou Ahabou et celle de l'expert du Bureau régional de l'Organisation de l'Aviation Civile



Internationale (OACI) M. ADONKO Komla.

Dans son intervention, le Directeur Général de l'ANAC a salué les bonnes performances du Togo enregistrées lors des récents audits menés par l'OACI et la TSA (Transportation Security Administration). Toutefois, il a rappelé que ces bons résultats doivent être maintenus, la maturité du système national de sûreté devant se refléter dans la capacité du pays à riposter efficacement à tout incident survenant sur nos aéroports. Il a, par ailleurs, exprimé sa gratitude à l'endroit de l'OACI pour son accompagnement dans la mise en œuvre des mesures de sûreté.

Prenant la parole à son tour, l'expert régional de l'OACI a remercié l'ANAC pour son initiative et a encouragé les participants à transformer les bons résultats obtenus par le Togo en une dynamique durable, qui puisse





contribuer à renforcer la culture de sûreté auprès de l'ensemble des acteurs du secteur aérien.

Mise à jour du Programme National de Gestion de Crise

La phase technique des travaux a permis aux participants à l'atelier de se familiariser avec la structure et le contenu du PNCG, tout en ouvrant un espace d'échanges et de discussions constructives, avec de précieuses observations sur le plan. À l'issue des analyses, il est apparu que ce document nécessitait effectivement une mise à jour pour intégrer les nouveaux contextes et corriger certaines insuffisances.

Les discussions se sont poursuivies autour du suivi-évaluation de la mise en œuvre des plans d'actions correctrices issus des exercices antérieurs de gestion de crises organisés tant au niveau national qu'aéroportuaire. Cette évaluation a mis en évidence la nécessité de renforcer, à tous les niveaux, les mécanismes de suivi des actions,

lesquels devront s'appuyer sur des activités régulières de contrôle qualité.

Renforcement de capacités en matière de gestion de crise

Faisant suite à la rencontre ci-dessus mentionnée, l'ANAC a organisé à l'intention des instructeurs AVSEC, un atelier de formation sur la gestion de crise en sûreté de l'aviation civile. Cette activité s'inscrit dans le cadre du Programme AFI SEC/FAL de l'OACI.

En effet, du 1^{er} au 05 septembre 2025, les instructeurs en sûreté de l'aviation civile du Togo, issus des structures des aéroports de Lomé et de Niamtougou, ont vu leurs capacités être renforcées en matière de gestion de crise, à travers des cas pratiques et des partages d'expériences.

Les formateurs de l'OACI ont encouragé les participants à tirer pleinement profit des compétences acquises, à faire preuve de leadership dans leurs domaines respectifs



et à demeurer des gardiens de la sûreté. Ils les ont également invités à transmettre leur savoir afin que, collectivement, ils puissent toujours être prêts à faire face aux menaces pesant sur l'aviation civile.

Conscients du niveau d'excellence atteint par la sûreté de l'aviation civile togolaise, les participants aux deux ateliers ont salué le leadership du Directeur Général de l'ANAC et sa démarche visant à instaurer une culture de sûreté

durable sur les aéroports du Togo. Ils ont exprimé leur satisfaction à l'égard des formateurs et réaffirmé leur engagement à contribuer activement à l'atteinte des objectifs fixés par les autorités togolaises pour le secteur de l'aviation civile. Car la sûreté est l'affaire de tous, et son efficacité repose sur des efforts collectifs et concertés.

Yatimpou DJATO



PROJECTEURS

Les débuts de l'aviation civile et commerciale : 1914, l'aviation civile et commerciale amorce ses débuts

Le 1er janvier 1914, pour la première fois, un passager payait un billet d'avion sur la première compagnie aérienne de l'histoire de l'aviation. St. Petersburg-Tampa Airboat Line a relié en 23 minutes Tampa et St Petersburg en Floride. Prix du billet : 400 \$ équivalant à 12,858.60 \$ aujourd'hui.

C'est en effet le 1er janvier 1914, dix ans après le vol des frères Wright (le 17 décembre 1903), qu'un passager payait pour la première fois un billet d'avion sur la première compagnie aérienne de l'histoire de l'aviation. « St. Petersburg-Tampa Airboat Line » inaugurait un service de vols réguliers au-dessus de la baie de Tampa en Floride St. Petersburg et Tampa en 23 minutes. Pour relier ces deux villes distantes d'une trentaine de kilomètres en vol d'oiseau, il fallait jusqu'ici deux heures et demi en bateau ou, en l'absence de pont reliant les deux rives, six heures en train, voire un jour en voiture. Un contrat de trois mois avait été signé entre les autorités locales et Percival Fansler, le fondateur de la compagnie aérienne pour que celle-ci assure deux rotations quotidiennes entre les deux rives. Une subvention avait été accordée.

15 mètres d'altitude

Près de 3.000 personnes s'étaient pressées sur la jetée de St. Petersburg pour voir décoller à 10 heures du matin le « Benoist Type XIV », un hydravion, construit par Thomas Benoist (40 ans en 1914) à la fois pilote et constructeur d'avions dans son usine de Saint-Louis (Benoist Aircraf Factory). Construit en bois et contreplaqué, ce biplan qui

ne contenait que deux places, celle du pilote et celle d'un passager, était équipé d'un moteur Roberts d'une puissance de 75 chevaux, lequel alimentait une hélice bipale en bois. Piloté par Tonny Jannus, 25 ans, né à Washington, le « Benoist Type XIV » a relié St. Petersburg à Tampa en 23 minutes. L'avion a atteint une vitesse de 121 km/h pendant le vol et n'a pas dépassé 15 mètres d'altitude.

400 dollars l'aller simple

Le héros du jour fut Abram C. Pheil, 47 ans, ancien maire de Tampa. C'est lui qui effectua ce premier vol historique qui avait été mis aux enchères. Il avait déboursé 400 dollars. Soit 12,858.60 dollars d'aujourd'hui. Il l'emporta sur le maire en poste Noel Mitchell qui n'avait pas voulu aller au-delà de 375 dollars. « Une recette unitaire impressionnante, plaisante aujourd'hui Tony Tyler, ancien directeur général de l'IATA, l'association internationale du transport aérien. Même en l'ajustant de l'inflation, ce prix est deux fois plus élevé que la moyenne des billets émis aujourd'hui ».

Mais, pour les autres vols, le prix n'était que de 5 dollars l'aller simple. Même prix pour 100 pounds de marchandises, en fait le transport du St. Petersburg Times. Le contrat s'arrêta le 31 mars. La compagnie continua de manière indépendante quelque temps puis arrêta ses vols le 5 mai 1914 après avoir effectué 172 vols équivalant à 7.000 miles, et transporté 1.205 passagers.

Nikabou KPANTE



Une formation sur le genre et les violences basées sur le genre au ministère des Transports

Le ministère des Transports routiers, aériens et ferroviaires a organisé le 28 mai 2025 une séance de formation sur le genre, à l'intention de ses cadres et des structures sous tutelle. La rencontre s'est tenue au Centre de formation des métiers du transport routier de Lomé, sous l'égide de la cellule focale genre dudit ministère.

Objectif: sensibiliser et outiller les participants

Cette initiative avait pour but de

renforcer les capacités des agents sur la notion du genre, les différentes formes de violences basées sur le genre (VBG) et la prise en charge des victimes. Y ont pris part, des participants issus des structures telles que l'ASAIGE-PAL, l'ANAC, la SALT, l'ANAMET, la DTRF, la CNCT et la SOTRAL.

Dans son discours, le Secrétaire général du ministère, Dr. TINDANO Komlan qui a présidé la cérémonie d'ouverture, a salué l'engagement

des participants et a remercié la formatrice, Mme Moussouyém BATAMTETOU GNASSINGBE, cheffe section communication à la Direction du genre et des droits de la femme. Il a encouragé les responsables présents à organiser des séances de restitution dans leurs entités respectives.

Comprendre le genre et combattre les stéréotypes

La formation a débuté par une clarification de la notion de genre. L'accent a été mis sur la distinction entre « sexe » et « genre », et sur les stéréotypes sociaux qui influencent les rôles attribués aux hommes et aux femmes. Le genre, a rappelé la formatrice, est une construction sociale qui évolue avec le temps et les contextes culturels.

Focus sur les violences basées sur le genre

La deuxième partie de la formation a porté sur les VBG. Une série d'illustrations a permis de montrer l'ampleur des violences subies, notamment l'excision, les mutilations génitales féminines et d'autres pratiques encore en vigueur malgré la loi n° 98-016 du 17 novembre 1998 qui les interdit.

Les différentes formes de VBG abordées comprennent :

- **Violences physiques** : coups, mutilations, esclavage, etc.
- **Violences psychologiques** : injures, silence imposé, etc.
- **Violences économiques** : privation de ressources, dépendance imposée, etc.
- **Violences institutionnelles** : discriminations dans les textes, à l'emploi, à l'éducation, etc.
- **Violences institutionnalisées** : mariage forcé, rapt ou enlèvement des jeunes filles, échangisme, rites dégradants, polygamie, etc.
- **Violences sexuelles** : viol,inceste, harcèlement sexuel,

abus sexuels, etc.

Des conséquences multiples et graves

La formatrice a insisté sur les conséquences psychologiques, physiques et sociales de ces violences : troubles mentaux, isolement, dépression, reproduction des violences, etc.

Lutte contre le harcèlement et cadre juridique

Un module a été consacré au harcèlement sexuel et aux dispositifs juridiques pour y faire face. Le code pénal togolais, qui criminalise toute forme de harcèlement sexuel, a été rappelé, ainsi que d'autres instruments nationaux et internationaux protégeant les droits des victimes.

Deux types de harcèlement ont été identifiés :

- **Par séduction** : cadeaux insistants, attentions déplacées
- **Par pression** : menaces, représailles, intimidation

Les participants ont été invités à signaler les cas de harcèlement, notamment via la ligne d'urgence « **Allo 1011** », et à maîtriser les outils juridiques existants tels que la Constitution Togolaise, le code de travail, le code pénal, la loi portant code de la famille, etc.

Une première d'une série d'initiatives

La rencontre s'est conclue par l'intervention de Mme OURO-BANG'NA Nananollah, point focal genre au ministère. Celle-ci a remercié la formatrice pour la qualité de son intervention et a souligné que cette formation est la première d'un large programme visant à intégrer une approche genre dans toutes les actions du ministère.

Tyhira BOKOSSA



Tout savoir sur la consommation du sel (ou chlorure de sodium)

Le sel, constitué en quasi-totalité de chlorure de sodium, est nécessaire au fonctionnement de l'organisme. En consommer en excès peut toutefois favoriser le développement de certaines maladies. Découvrez les aliments riches en sel et nos recommandations pour limiter votre consommation.

De quoi est constitué le sel ?

Le sel est en quasi-totalité constitué de chlorure de sodium (NaCl). Il contient également, en faible proportion, d'autres minéraux. Il peut être enrichi en iode ou en fluor.

Quelles sont les principales sources alimentaires d'apport en sel ?

Les principales sources alimentaires de sodium sont le sel de table, les condiments et sauces ainsi que la charcuterie et le fromage.

Pourquoi consommer du sel est-il important pour la santé ?

Le sodium joue un rôle déterminant dans le maintien de l'équilibre hydrique entre l'intérieur et l'extérieur des cellules. Ce maintien

est essentiel pour les transmissions nerveuses et les contractions musculaires. Il joue également un rôle important dans l'absorption intestinale du chlore, des acides aminés, du glucose et de l'eau et dans leur réabsorption au niveau rénal. Par exemple pour produire des hormones, la thyroïde a besoin d'oligoéléments comme l'iode.

Le sodium est éliminé principalement par la voie urinaire et par la transpiration.

Quels sont les risques pour la santé en cas de déficience ?

Une déficience pourrait ralentir le fonctionnement de la thyroïde (hypothyroïdie, goître...)

Une carence sévère en sodium est

associée à l'apparition d'œdèmes cérébraux, provoquant malaises, nausées, pertes de conscience et convulsions.

Une déficience en iodé peut aussi générer des anomalies de croissance.

Quels sont les risques pour la santé en cas d'excès ?

L'excès de consommation de sel est aujourd'hui reconnu comme un des facteurs de risque de l'hypertension artérielle et par conséquent de maladies cardiovasculaires.

Comment limiter sa consommation en sel ?

La consommation totale de sel des français est bien supérieure aux recommandations de santé publique.

En France, compte tenu de nos habitudes alimentaires, la plus grande partie du sel consommé provient d'abord du pain et des biscuits, puis de la charcuterie, des condiments et sauces, des plats cuisinés, des fromages, des soupes et potages, ainsi que des quiches et pizzas.

Il est recommandé aux consommateurs de :

- limiter leurs consommations d'aliments les plus salés ;
- connaître la composition des aliments en lisant les étiquetages ;
- limiter les ajouts de sel lors de la préparation et pendant les repas.

Autre conséquence de l'excès de consommation de sel

Une autre conséquence liée à l'excès de sel est l'augmentation du risque d'ostéoporose, un processus qui entraîne la perte de masse osseuse et rend notre squelette plus fragile. La consommation élevée de sel entraîne une perte proportionnelle du calcium éliminé dans l'urine. Le calcium est un minéral apporté par l'alimentation, localisé à 99% dans les os. Une perte de calcium peut accélérer la perte osseuse et ainsi augmenter le risque de développer

de l'ostéoporose. Par ailleurs, la présence de fortes concentrations de calcium dans l'urine favorise la formation de calculs rénaux.

Enfin, notons que le sel entraîne un effet d'accoutumance. Être habitué à manger des aliments avec une certaine teneur en sel dès notre enfance stimule notre appétence pour le sel. Si, en parallèle, vous êtes sujet à de la rétention d'eau (laquelle est souvent due aux excès salés) cela peut finir par engendrer une prise de poids.

Sources : <https://www.anses.fr>
<https://www.laboratoire-lescuyer.com>

Au Togo, comme dans plusieurs autres pays, la consommation de sel est largement supérieure à ce que recommande l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et qui est 5 g par jour, avec une moyenne avoisinant 9,6g par jour d'après des autorités sanitaires. Selon le rapport final de l'enquête STEPS Togo 2021, la population adulte qui ajoutait toujours ou souvent du sel ou de la sauce salée dans leurs plats juste avant ou pendant le repas, était de 13,2% pour les hommes et de 12,5% pour les femmes; soit 12,8% pour les deux sexes, compris entre 18 à 69 ans. Cette situation expose la population à des risques accrus d'hypertension et de maladies cardiovasculaires, en particulier en milieu urbain et chez les hommes où les niveaux sont plus élevés. Si l'utilisation du sel iodé atteint un taux élevé, les habitudes alimentaires, notamment la consommation de produits transformés comme le pain, continuent de contribuer de façon excessive à l'apport en sodium. Face à ce constat, la sensibilisation de la population à la réduction de la consommation du sel dans les aliments transformés et à l'augmentation de la consommation de légumes verts, riches en potassium, apparaissent comme des mesures essentielles pour améliorer la santé publique.

Tyhira BOKOSSA

une demande du certificat de nationalité togolaise

Les Togolais peuvent désormais effectuer leur demande de certificat de nationalité en ligne directement sur leurs supports électroniques (téléphones, tablettes ou ordinateurs).

Développée par le ministère de la Justice et de la législation avec le concours de l'Agence Togo Digital (ATD), la plateforme est accessible sur le guichet national des services publics digitalisés. Avec sa mise en place, le Togo franchit un nouveau pas dans sa dynamique de dématérialisation des démarches et résout les défis liés autrefois à l'obtention du précieux sésame.

La plateforme de services gouvernementaux, www.service-public.gouv.tg, est dédiée à la demande de certificat de nationalité togolaise. En 5 minutes maximum, le demandeur peut terminer le remplissage du formulaire qui lui sera soumis. À la suite de cela, il passe au paiement via un réseau mobile.

Tout ceci doit être précédé de la création d'un compte citoyen sur la plateforme pour ceux qui n'en ont pas encore, tandis que ceux qui ont déjà un compte sur la plateforme peuvent aller directement.

Les différentes étapes de la demande :

1. Préparation de la documentation : Le demandeur doit rassembler tous les documents et informations nécessaires pour remplir le formulaire et les pièces justificatives requises ;
2. Remplissage du formulaire et soumission de la demande : Le demandeur remplit en ligne sur la plateforme E-GOUV le formulaire associé à cette procédure. Pour ce faire, il faut cliquer sur le bouton « Faire la demande en ligne » ;
3. Paiement des frais de dossier : Le demandeur paie les frais de dossier via les moyens de paiement offerts par la

plateforme. Les frais de dossier s'élèvent à 5000F ;

4. Transmission et Vérification des Données : Les informations fournies lors du remplissage du formulaire sont transmises à la Direction Nationale des Services de la Citoyenneté (DNSC) qui procède à une vérification des données ;
 5. Traitement de la demande par la DNSC : La Direction Nationale des Services de la Citoyenneté (DNSC) examine la demande et les documents soumis pour s'assurer qu'ils sont complets et conformes aux exigences légales et réglementaires ;
 6. Notification en cas d'avis défavorable ou de besoin de complément d'informations : Un courrier motivé est adressé par mail au demandeur pour l'inviter à fournir les compléments d'information ou pour lui notifier le rejet ;
 7. Notification en cas d'avis favorable : Une notification est envoyée au demandeur par mail pour confirmer le traitement de son dossier ;
 8. Notification de Retrait : Une notification est envoyée au demandeur pour l'informer des modalités de retrait de ses documents.
- Concernant le retrait du certificat après traitement, c'est au demandeur de choisir le lieu de retrait de sa demande ; soit par poste, soit à la préfecture la plus proche. Ce choix est fait préalablement sur la plateforme lors du remplissage du formulaire de demande.



www.republiquetogolaise.com
www.service-public.gouv.tg

Dzigbode Kossiwa AVEKO

Aéroport de Béjaïa : saisie de 46.100 Euros€ non déclarés sur un passager

Les autorités douanières algériennes ont procédé à une saisie de devises sur un passager en provenance de France. L'intervention a eu lieu ce jeudi 9 octobre 2025 à l'aéroport de Béjaïa. La somme découverte s'élève à 46 100 euros et n'avait pas fait l'objet d'une déclaration préalable.

Selon un communiqué publié par la Direction générale des douanes algériennes, les faits se sont déroulés à l'aéroport international Abane Ramdane de Béjaïa sous la responsabilité de l'inspection principale chargée du contrôle des voyageurs. Cette unité opérationnelle relève de la direction régionale des douanes de Sétif. Les agents ont intercepté un voyageur arrivant de l'aéroport Paris-Orly en France.

La découverte est intervenue à l'issue d'une fouille minutieuse des bagages du passager. Les contrôles ont permis de mettre en évidence le non-respect de la réglementation relative à la déclaration des devises. Le montant total découvert s'élève précisément à 46 100 euros. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'application de la législation relative aux mouvements de capitaux.

Le cadre réglementaire des transferts de devises

La réglementation algérienne établit des obligations différencierées selon la nationalité des voyageurs. Les resso-

tissants étrangers doivent déclarer les sommes dépassant 5 000 euros, tandis que les citoyens algériens sont soumis à un plafond de 1 000 euros. Cette distinction s'applique à l'entrée sur le territoire national.

Le non-respect de cette obligation déclarative entraîne des conséquences définies par la loi. Les textes prévoient la saisie systématique des montants non déclarés. Des sanctions administratives et pénales complètent ce dispositif. La déclaration peut s'effectuer directement à l'arrivée dans les aéroports algériens ou préalablement via la plateforme en ligne Alces.

Les modalités de déclaration des devises

La Direction générale des douanes met à disposition plusieurs canaux d'information sur les obligations légales. Les voyageurs peuvent consulter le site officiel de l'institution ou ses canaux de communication officiels. La plateforme Alces représente le moyen numérique permettant d'effectuer la déclaration avant l'arrivée sur le territoire national.

Ce système en ligne vise à faciliter les démarches administratives pour les voyageurs. Il permet également de fluidifier les contrôles aux points d'entrée du territoire. La déclaration anticipée ne dispense pas de la présentation des documents justificatifs lors du passage devant les agents des douanes.

Source : observalgerie.com

Dzigbode Kossiwa AVEKO

TOGO : À Glidji Kpodji, la 362^e édition de la prise de la pierre sacrée appelle à l'union et à la vigilance

Chaque année, en septembre, des milliers de personnes convergent vers la localité sacrée de Glidji Kpodji pour Ekpe Ekpe, la cérémonie ancestrale de la prise de la Pierre sacrée. Cet événement, d'une importance capitale pour le peuple Guin, marque l'ouverture de la nouvelle année traditionnelle et l'obtention des bénédictions des 41 divinités vénérées. La 362^e édition, célébrée cette année, a livré son verdict : une pierre de couleur blanc-sale,

Un rituel immuable au cœur de l'identité Guin

Plus qu'une simple fête, la prise de la Pierre sacrée est un pilier de l'identité culturelle et spirituelle du peuple Guin, présent au Togo, au Ghana et au Bénin. Cette tradition séculaire, héritée de l'exode des ancêtres au XVII^e siècle, symbolise la communion entre les vivants, les ancêtres et les forces de la nature.

- Le rituel est codifié : l'extraction de la pierre se déroule lors d'une cérémonie secrète, réservée aux initiés dans la forêt sacrée. C'est là que le message spirituel, dicté par la couleur de la pierre, est révélé, orientant la communauté pour l'année à venir.

Le message de l'année 2025 : paix et retour aux sources

Cette année, la pierre sacrée est apparue de couleur blanc-sale, une teinte singulière qui a immédiatement interpellé les prêtres et adeptes. L'interprétation des sages est claire : si le blanc annonce généralement la paix, le bonheur et la prospérité, les taches sombres qui l'accompagnent constituent un avertissement.

Le message est un appel vibrant à l'union, la solidarité et la vigilance morale. Les divinités exhorent la communauté à se garder des dérives, à cultiver l'entraide et à revenir aux valeurs essentielles qui fondent la vie en société. Des interdits précis ont été formulés, notamment contre l'avortement provoqué et les relations extraconjugales, pour préserver la stabilité et l'harmonie communautaire.

Une ferveur intacte, un patrimoine vivant

L'événement Kpéssosso (le nom traditionnel de la cérémonie) reste un puissant moment de rassemblement intergénérationnel. Des milliers de fidèles, vêtus majoritairement de blanc, affluent pour participer aux processions, chants, danses et offrandes qui marquent ce Nouvel An traditionnel.

Des personnalités politiques, dont le ministre des Droits de l'homme, Me Pacôme Yawovi ADJOUROUVI, représentant le Président du Conseil, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, étaient présentes pour saluer l'attachement indéfectible du peuple Guin à ses traditions. Comme l'a souligné le ministre, «Notre culture est un repère fiable sur lequel nous batissons notre société», rappelant le devoir de transmission de ce patrimoine immatériel.

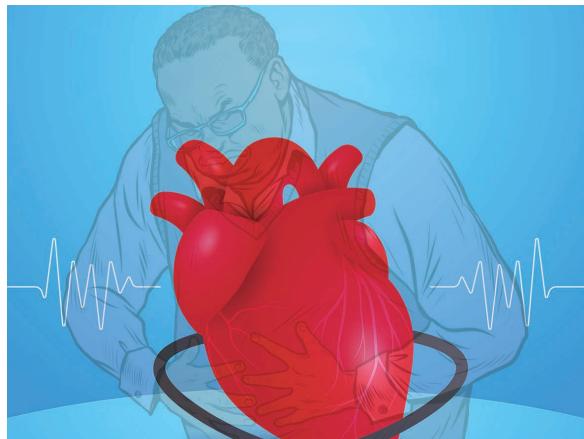
Au-delà de la symbolique des couleurs (dont le rouge, noir, vert, jaune/or et bleu ont des significations précises), la prise de la pierre sacrée perpétue un pacte spirituel entre le visible et l'invisible, assurant, par le respect des préceptes, une année de paix et de prospérité pour le peuple Guin.



Dzigbode AVEKO et Waké SINGO

Les gestes qui sauvent

Cas de la crise cardiaque



La crise cardiaque est l'une des principales causes de mortalité dans le monde. Face à une telle urgence, la rapidité d'intervention est essentielle. Pourtant, beaucoup ignorent les gestes simples qui peuvent maintenir en vie une personne en détresse avant l'arrivée des secours. Apprendre et maîtriser ces réflexes sauveteurs est donc une nécessité pour nous tous.

1. Qu'est-ce qu'une crise cardiaque ?

Une crise cardiaque, ou infarctus du myocarde, est une urgence médicale grave qui survient lorsque la circulation sanguine vers une partie du muscle cardiaque est interrompue. Cela peut se produire lorsque l'une des artères coronaires, qui transportent le sang vers le cœur, est bloquée par un caillot sanguin ou par l'accumulation de plaques de cholestérol. Sans un apport suffisant en oxygène, les cellules du muscle cardiaque commencent à mourir, ce qui peut entraîner des dommages permanents, voire la mort, si l'infarctus n'est pas traité rapidement.

2. Les signes d'une crise cardiaque

Il est crucial de reconnaître les signes d'une crise cardiaque afin d'intervenir rapidement et de sauver la vie de la personne en détresse. Les symptômes les plus courants d'une crise cardiaque incluent :

- une douleur ou une sensation de pression dans la poitrine qui peut s'étendre aux bras, au cou, à la mâchoire ou au dos ;
- des nausées, des vomissements ou des étourdissements ;
- un essoufflement ;
- une transpiration excessive ;
- une sensation de malaise général.

Il est important de noter que les symptômes peuvent varier d'une personne à l'autre et qu'ils peuvent être plus subtils chez les femmes ou les personnes âgées. Il est donc essentiel d'être attentif à tout signe de détresse cardiaque et d'agir rapidement en cas de suspicion.

A suivre

Source : <https://umvie.com/comment-sauver-quelqu-un-dune-crise-cardiaque-les-gestes-qui-sauvent/>

Kpadé BAVI



Comment se débarrasser des mouches à la maison

Elles se posent partout, elles sont porteuses de bactéries et elles font leurs excréments sur tout ce qu'elles trouvent. En outre, les femelles se reproduisent très vite en été et peuvent pondre 400 à 600 œufs. Heureusement, il existe des méthodes naturelles et écologiques pour s'en débarrasser.

Astuce n°1 : Une maison propre

Cela paraît simple, et pourtant c'est la base ! Pour éviter d'avoir des mouches à la maison, il faut commencer par ne pas les attirer. Pour ce faire, gardez votre maison propre, sans nourriture sortie ou vaisselle sale apparente. Assurez-vous que vos plans de travail sont propres et dénués de miettes et de restes alimentaires et que vos poubelles sont régulièrement vidées et non odorantes. Bien évidemment, cela ne suffit pas toujours, mais c'est un bon début.

Astuce n°2 : L'ail

Les mouches détestent l'ail. Pour les éloigner, nous vous conseillons d'éplucher quelques gousses et de les faire bouillir. Filtrez l'eau et disposez-la sur vos rebords de fenêtres. Cela devrait suffire à repousser les mouches.

Astuce n°3 : L'oignon

Comme l'ail, l'oignon est très pratique pour repousser les mouches. Coupez-en un en tranches et placez celles-ci dans des coupelles que vous répartirez dans la maison. N'hésitez pas à en faire des bouillons à disposer sur les rebords de fenêtres. Les mouches, rebutées par l'odeur, n'approcheront pas !

Astuce n°4 : Les clous de girofle

Les mouches n'apprécient pas l'odeur des clous de girofle. Coupez des agrumes en deux ou quatre, comme des citrons, des clémentines, des pamplemousses ou des

oranges. Plantez quelques clous de girofle dedans et répartissez-les dans votre maison, de préférence près des fenêtres et portes, et remplacez-les chaque semaine. Ainsi, vous profiterez de la bonne odeur de ce mélange tout en repoussant les mouches hors de chez vous.

Astuce n°5 : La lavande

La lavande est un bon moyen d'éloigner les mouches, tout comme de nombreux parasites comme les puces et les tiques. L'avantage, c'est que la lavande sent bon pour vous – contrairement à l'ail notamment –, qu'elle est décorative et qu'elle peut être disposée de plusieurs manières : en sachets, en petits pots, en bouquets, en huile essentielle, etc. Vous pouvez en faire pousser dans votre jardin ou votre rebord de fenêtre pour en disposer quand vous le souhaitez ou bien en acheter. Si vous utilisez de l'huile essentielle, il suffit d'en verser quelques gouttes sur des morceaux de tissus. Placez-en en plusieurs endroits de votre maison pour éloigner les mouches.

Astuce n°6 : Le basilic

Tout le monde n'apprécie pas l'odeur du basilic, mais cette plante est très efficace pour repousser les mouches ! Procurez-vous plusieurs pots de basilic et installez-les sur vos rebords de fenêtres. Non seulement vous pourrez en profiter pour agrémenter agréablement vos plats, mais vous vous débarrasserez ainsi des mouches, qui n'osent plus approcher de chez vous !

A suivre

Source :<https://binette-et-jardin.ouest-france.fr>

Tyhira BOKOSSA

BOUQUET DE PENSÉES

Certains considèrent le ciel comme une limite ; d'autres l'explorent et le parcourent tout le temps au point d'en faire une deuxième habitation. In fine, le ciel n'est rien d'autre que la terre.

Là où,

« Jour et nuit, les aéronefs atterrissent et décollent en toute sécurité grâce au savoir-faire des hommes et des femmes chevronnés. » **ASAIGE-PAL**



Aucun doute,

« Un employé motivé et heureux est un employé productif » **ASAIGE-PAL**



De même,

« Un environnement de travail attentif aux conditions et à la pénibilité du travail est un levier puissant pour motiver et mobiliser les employés » **ASAIGE-PAL**



Assurément,

« La sûreté avant tout. Rien ne sert de courir, il faut partir à point » **ASAIGE-PAL**



Et puis,

« Celui qui se lève tard ne voit jamais la tortue se brosser les dents le matin » **Sagesse africaine**



Retenons,

« Savoir, c'est bien. Mais savoir et savoir-faire, c'est mieux. » **ASAIGE-PAL**

Bouquet de pensées, un terreau de qualité pour entretenir notre jardin et cultiver notre esprit.



JEUX N°020

Enigme : *La place est prise*

Faites un pari avec un ami : «Je parie que je peux m'asseoir là où tu ne t'assiéras jamais».

Quel est cet endroit ?

Jeu des erreurs

Retrouvez les 10 différences sur les images ci-dessous



Mots croisés

Retrouvez les noms ou les mots en reliant les lettres suivantes :

A	R	E	N	I	E	L	A	B	O
C	Ç	È	R	E	G	E	U	È	G
T	J	U	G	E	M	N	N	Î	Ç
U	B	A	J	L	G	T	A	E	E
E	R	B	V	I	E	E	S	X	U
L	O	C	P	O	M	M	I	E	R
L	C	V	U	V	I	E	E	N	Ë
E	H	B	M	O	Ô	N	Ù	N	À
V	E	P	A	T	A	T	E	A	T
É	Ù	E	R	T	I	P	A	H	C

Sudoku

Comment jouer ?

Une seule règle : toutes les cases doivent être remplies par un chiffre de 1 à 9. Les neuf cases de chacune des 9 lignes doivent contenir, dans un ordre quelconque, des chiffres de 1 à 9 et il en est de même pour les 9 colonnes, ainsi que pour les 9 pavés.

4	5	1						
			2	3		5		
							7	
	7	9						
						1		
4	2		5	7		8		
9	1	6	4		3			
8			2	7	6	5		

Test psychotechnique

Enoncé :

Ma sœur a autant de frères que de sœurs. Mon frère a deux fois plus de sœurs que de frères. Combien y a-t-il d'enfants dans notre famille ?

a. 5

b. 6

c. 7

d. 8

e. 9

CULTURE GÉNÉRALE

SOLUTIONS N°019

Enigme : 192 poule sans 's'

J'ai 192 poule. Pourquoi poule ne prend pas 's' ?

Solution : Poule ne prend pas 's' parce que 192 poule = un œuf de poule

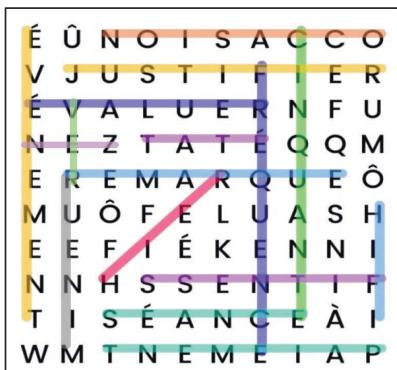
Jeu des 10 erreurs



Sudoku

1	8	9	2	3	5	4	7	6
7	3	2	1	4	6		9	8
4	5	6	7	9	8	3	1	2
2	6	1	4	5	3	9	8	7
8	9	4	6	7	1	2	3	5
5	7	3	9	8	2	1	6	4
3	4	7	5	6	9	8	2	1
9	1	5	8	2	7	6	4	3
6	2	8	3	1	4	7	5	9

Mots croisés



ÉVÉNEMENT,
NEZ, MINEUR,
HIFI, FRÉQUENCE,
TATÉ, SÉANCE,
CINQUANTE,
HIER, PAIEMENT,
ÉVALUER,
FITNESS,
OCCASION,
JUSTIFIER, VER,
REMARQUE

Tests psychotechniques

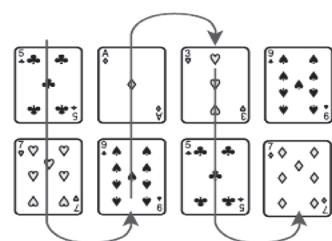
1. La solution est : 3 de cœur

La série augmente alternativement de 2 et de 1: 5 (+ 2) 7 (+ 1) etc. Après 10 on reprend à 1 (As).



2. La solution est : Sept de carreaux

Les cartes progressent en sautant une valeur à chaque fois, mais selon un parcours qui descend et remonte. Les couleurs ne suivent pas le même trajet : elles sont dans le même ordre dans la rangée du haut et du bas, mais décalé de deux places.



Jeux proposés par Yatimpou DJATO et Nikabou KPANTE

SALON BUSINESS



Profitez d'un cadre sur mesure pour vos rendez-vous d'affaires, dans votre tout nouveau salon



SALLE DE RÉUNION

Une capacité de dix (10) places.

SALON

Une capacité de six (06) places, équipé d'un poste téléviseur de 75 pouces.

La location du salon ou de la salle de réunion donne droit à un rafraîchissement.

*Pour toutes informations complémentaires, contactez la Direction des Opérations Aéroportuaires de la SALT :
(+228) 22 23 60 60 / 91 00 75 75*



**AEROPORT INTERNATIONAL GNASSINGBE EYADEMA,
vous accueillir autrement...**





Voyageur contrôlé,
vol sûr pour tous